

MAIRIE
1 Place de l'Eglise
25390 FOURNETS LUISANS

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 25 août 2022

Jeudi vingt-cinq août deux mil dix vingt deux à 20 h 30

Date de convocation : 19 août 2022

Date d'affichage : 29 août 2022

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : MMES Elise BIBET, Brigitte BOLE, Pauline DAUDEY, Pascale HAWRYLISZYN, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, François CUENOT, Rudy LEGRAND, Florian MILLESSE, Frédéric MUSY.

Absentes excusées : Mmes Christine MYOTTE-DUQUET, Sylvie QUERRY, Marie-Josèphe VERMOT

Absent non excusé : -

Secrétaire de séance : M. Paul ROGNON

Le compte-rendu du mois précédent, lu par M. Christophe GUINARD, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

SYNDICAT DE L'EAU

- Les travaux d'interconnexion entre le Syndicat du Plateau des Combes et le Syndicat de la Haute Loue démarreront début septembre.
- Dans le cadre de ce chantier, il est prévu la construction d'une station de pompage sur la parcelle ZO 19, propriété de la commune. Cette parcelle étant située dans un massif forestier, la commune demande l'autorisation à la DDT de défricher une partie de cette parcelle (1482 m²) afin d'installer la station de pompage. Cela permettra le refoulement de l'eau potable depuis le réseau du Syndicat de la Haute Loue vers le réservoir de tête du réseau du Syndicat du Plateau des Combes.

FINANCES COMMUNALES

- En réponse à la Loi de Finance 2022 sur le partage de la Taxe d'Aménagement entre communes et EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), la commune confirme la décision du conseil communautaire de la CCPHD du 11 avril 2022, à savoir le maintien des flux existants et le non-reversement d'une partie de la taxe d'aménagement perçue par les communes à la Communauté de Communes des Portes du Haut Doubs.

BOIS ET FORETS

- Mme Kristalia JACQUILLET, technicienne forestière, prendra ses fonctions le 1^{er} septembre, en remplacement de M. Pascal GENESTIER sur notre secteur.

- La commission se rendra à la Queugne, suite au signalement par M. et Mme DEMIERRE de bois secs dans ce secteur.

VOIRIE

- L'entretien de la voirie communale est toujours en attente d'exécution.
- Projet d'aménagement quai bus et voirie au Luisans : le dossier administratif suit son cours avec la collaboration de M. Guillaume CARBONI (CCPHD) ; attente d'une visite sur site avec le SYDED et le Département pour poursuivre les esquisses du projet.

BATIMENTS COMMUNAUX

- Une rencontre a eu lieu le 3 août avec AJENA Energie et Environnement, pour une étude d'opportunité sur la chaufferie du bâtiment école - mairie ; la solution présentée par l'entreprise serait une chaufferie biomasse avec installation d'une chaudière bois déchiqueté à la salle des fêtes + liaison enterrée jusqu'à la chaufferie « école – mairie ».
- Suite au départ de M. CHREB d'un logement communal à l'ancienne cure du Luisans, des travaux de réfection doivent être réalisés. Le devis de l'entreprise FER RENOVER (Charnay) a été validé par la commune pour un montant de 20 018.94 € TTC. Le chantier suit son cours.
- La commune valide la proposition de Qualiconsult pour la vérification annuelle des installations électriques à l'école et à la mairie, en complément de la vérification de la salle des fêtes qui se réalise déjà annuellement.

URBANISME / ENVIRONNEMENT

- Lotissement « les Prises 4 » : la réception des travaux de viabilisation, réalisés par l'entreprise CHOPARD-LALLIER, aura lieu le 7 septembre.
- Demande d'un terrain à bâtir sur la commune : M. Antoine ZURCHER.
- Une borne à verre enterrée a été installée vers la salle des fêtes.
- Nouvelle demande de la société SOLRYS pour l'implantation d'une antenne-relais sur la commune. Le conseil municipal donne un avis défavorable.
- Etude de dossiers d'urbanisme :
 - o Transfert de PC pour la Copropriété Louis BUSSON à Grandfontaine ;
 - o PC SCI Clair en Bois pour la création de garages et la rénovation d'une ancienne ferme comprenant 2 logements + création d'un 3^{ème} logement.

ENFANCE / ECOLE

- Demande de dérogation de Mme Marie BOILLOT (enseignante à l'école des Fournets à partir de la rentrée et domiciliée sur une autre commune) pour l'inscription de ses deux enfants sur le RPI. La commune donne son accord.
- La rentrée à l'école des Fournets sera filmée par les caméras de France 3 Région, le jeudi 1er septembre.

- Demande de réouverture d'un arrêt de bus aux Musses par Mme Amandine COMBE (pour les établissements scolaires de Morteau). Le service compétent à la Région a été contacté, la commune est en attente d'une réponse.

COMMUNICATION

- Installation de la fibre à l'école et à la mairie : une entreprise spécialisée pour les collectivités territoriales sera contactée.

DIVERS

- Remerciements de la Ligue contre le cancer et la Maison des Familles pour le versement de la subvention annuelle.
- Remerciements de la famille MAMET.
- Courrier du Tribunal Administratif concernant l'affaire entre M. A'WENG et la commune.
- Lecture de courriers de M. Dominique GIRARDET concernant un litige au Hameau de Grandfontaine. Un conciliateur est venu sur place.
- Courrier de la Région concernant le fonds de solidarité pour le logement.
- La Ronde de l'Espoir passera sur notre commune le samedi 3 septembre aux alentours de midi. Une collation sera offerte par la municipalité.

Vu, le Maire,
Thierry COURTOIS